



**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office de Tourisme
Intercommunautaire des Monts du Lyonnais
Le 26 avril 2023 à 18h à La Ferme du Milon - Chaponost**

Présents :

SARTORETTI Michel, BAILLY Jean-Pierre, CHIRAT Florent, CHAZALLET Bruno, COMBET Damien, COSTE Marc, FERLAY Annie, DE ROUVILLE Brigitte, DE ROUVILLE Joël, FERLAY Annie, GAUDIN Olivier, GINET Patrick, GOUGET Michel, GOUTTEBARGE Jacques, GRANGE Agnès, GRAS Christiane, MARMAGNE Christelle, MILLOT Pascale, VAZETTE Jean Louis, FURNION Hélène, FURNION Daniel, RATTON Violaine, BADEL Thierry, MAURAS André, MARK Bérénice, BRES Lydie, VOLLAND Elodie, PICHONNAT Emilie.

Agents de l'OTI : BRANDON Emilie, LATELTIN Elodie, LE MEHAUTE Réjane, CORDAT Cécile, RULLIAT Marine, ALIVON Garance, MARTINEZ Annie.

Liste des pouvoirs :

GRATALOUP Georges donne son pouvoir à Christiane GRAS

BOINON Sandrine donne pouvoir à GOUGET Michel.

CHAPUIS Bruno donne pouvoir à Jacques GOUTTEBARGE

PFEFFER Renaud donne pouvoir à COSTE Marc.

CHAMBE Régis donne son pouvoir à Michel GOUGET.

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président.
- Rapport d'activité.
- Rapport financier.

Jean-Pierre BAILLY, Président de l'OTI remercie les personnes présentes et ouvre l'Assemblée Générale par son rapport moral.

Rapport moral 2022 du Président

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents.

M. Jean-Louis Vazette Directeur général de l'EPIC du Rhône.

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle « grand'messe » diront certains, « futilité » penseront d'autres, peu nombreux je l'espère, moment privilégié de dialogue et d'échange en retiendront le plus grand nombre, du moins j'en prends le pari maintenant, et je m'efforcerai qu'il en soit ainsi.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Vous témoignez de l'intérêt que vous portez au développement de l'OTI des Monts du Lyonnais.

Notre bureau élu lors de l'assemblée générale du 25/11/2020 arrive à son terme.

Tout au long de ces 3 années de mandat ils ont été présents, actifs ; force de proposition ; un vrai soutien ; je tiens à remercier : Agnès Grange, Brigitte De Rouville, Marc Coste, Michel Gouget, notre mémoire de l'OTI Jacques Goutteborge.

Maintenant je dois vous présenter le rapport moral de cette année 2022.

En 2020, Arnaud Lajarge coordinateur de l'OTI des Monts du Lyonnais nous quittait, depuis cette date nous étions sans directeur. Avec l'assentiment des présidents des communautés de communes nous avons ouvert un appel candidature pour ce poste.

Mme Annie Martinez a été choisi parmi les candidats que nous avons auditionnés ; elle nous a rejoint le 1^{er} juin 2022.

Cette année est aussi marqué par le départ de Amélie Goutagny un pilier de notre OTI, nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans son nouveau poste.

L'association en 2022 comptait 171 adhésions au total, dont 129 prestataires touristiques, 18 adhésions d'association pour la billetterie, 24 bénévoles adhérents à jour de leur cotisation, mais aussi 41 prestataires des territoires de la CCPA et de la CCVL.

Dès sa prise de fonction nous avons demandé à notre nouvelle directrice de travailler en priorité sur 2 sujets :

- Le budget prévisionnel pour l'année 2023. Qui nous a demandé beaucoup d'énergie pour un résultat très en dessous de nos ambitions.
- La mise en place d'une stratégie touristique pour les années à venir, cette stratégie a été élaborée avec les représentants de l'OTI MDL et en collaboration avec ceux de la destination à savoir la CCPA et la CCVL.

Entre temps d'autres sujets sont venus se greffer sur le travail à accomplir qui nous ont valu quelques récompenses.

La région AURA a récompensé notre OTI pour la randonnée guidée à la découverte des aqueducs du GIER.

Notre destination des Monts du Lyonnais a été consacrée par les instances de la région Auvergne Rhône Alpes comme Territoire Région Pleine Nature.

Ce dispositif va permettre aux acteurs du tourisme publics et privés de notre destination de solliciter des subventions de la région à condition que leurs projets s'inscrivent dans cette thématique et respectent les critères d'un cahier des charges.

Nous tenons à tous vous remercier pour votre réactivité et votre investissement dans l'élaboration de notre candidature et tout particulièrement l'équipe de la communauté de communes de notre « chef de file » dans ce dossier, celle des Monts du Lyonnais qui a été proactive et efficace dans l'élaboration conjointe de notre candidature.

Ce dispositif est un véritable atout pour notre destination et tombe à pic alors que nous venons de valider le développement des activités de pleine nature comme un axe prioritaire de notre stratégie de développement touristique.

Nous avons participé à la campagne « Partir Ici » organisé par l'Agence Régional de Tourisme AURA.

Nous avons remporté ce challenge grâce au travail de Garance et de l'équipe et nous avons droit à la réalisation d'une vidéo promotionnelle d'une durée de 30 s à 1 mn pour mettre en avant une des offres que l'on a mise sur Partir Ici et une campagne YouTube d'une valeur de 4000 €. C'est top !

La Commission permanente de la région AURA nous a accordé une subvention de 14 526 € à l'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DES MONTS DU LYONNAIS, au titre du Patrimoine et numérique 2021 pour la mise en place de visio-guides ce qui va permettre d'améliorer l'accueil touristique sur le site du plat de l'air à Chaponost.

Il faut aussi se vendre hors les murs des monts du lyonnais ; nous avons participé :

Au salon MAHANA du 3 au 4 mars 1121 visiteurs sur stand et 284 demandes précises ; 1 ère participation depuis de nombreuses années.

Au salon du randonneur organisé par le département du Rhône du 24 au 26 mars (876 visiteurs / 83 demandes précises).

Au comice agricole de Feurs, 315 visites sur notre stand et 120 demandes précises, une partie de notre OTI est proche du département de la Loire.

Après une longue interruption due à la crise sanitaire, ce fut un plaisir de retrouver les collègues des OT et les prestataires en présentiel.

L'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais a porté l'organisation de la bourse échange de documentations touristiques du Département du Rhône pour cette année.

Elle a eu lieu le jeudi 6 avril 2023 à Haute Rivoire.

Nous ne pouvons pas ignorer la métropole de Lyon, nous avons pris contact pour un rapprochement avec ONLY LYON. Une prochaine réunion de travail est déjà engagée dans les semaines à venir. Le président de l'OT de Lyon Robert Revat et Virginie Carton directrice viendront accompagnés de Cécilia Prudhomme, directrice de Visitez Lyon (pavillon d'accueil et bureau des guides). Leur prompt réaction et la qualité des personnalités à solliciter pour ce RDV nous semble être de très bon augure pour de futures collaborations.

Les perspectives :

- Livraison en septembre 2023 du nouveau bâtiment du plat de l'air à Chaponost.
- Intégration OTI CCVL CCPA : un comité technique et un comité de pilotage avec des élus et des techniciens de chaque communauté de communes ont été créés pour mettre en place les bases d'un futur OTI MDL à 5 ; nous espérons vous annoncer la bonne nouvelle lors de la prochaine AG.

Une réflexion en cours à propos de la collaboration avec la Marque Monts du Lyonnais terre de sauveurs ; destinations touristiques et terroirs sont absolument indissociables.

Le grain de sable :

Aujourd'hui le budget accordé à l'OTI a très légèrement augmenté, nous restons malgré tout sur des bases qui n'ont pas bougé ces 3 dernières années, cependant si on veut développer de nouvelles actions pour atteindre l'objectif d'être une destination comme demandé par nos financeurs nous avons besoin d'un financement à la hauteur des ambitions.

En résumé vous pouvez remarquer que l'équipe des salariés et bénévoles n'est pas restée inactive.

Après l'exposé de ce rapport, je demanderai, au nom du conseil d'administration, à Annie directrice et à Elodie, Réjane, Emilie responsables des activités et l'ensemble des personnels qui compose l'OTI, de venir vous présenter de façon plus concrète et plus vivante, et avec la foi et la vigueur de ceux qui font vivre l'association au quotidien, leurs meilleurs succès.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer. Après les exposés de Elodie, Réjane, Emilie, je vous donnerai la parole pour enrichir encore les débats.

Ensuite, M Jacques GOUTTEBARGE trésorier de notre association, vous présentera son rapport financier, avant de passer aux différents votes.

Après les différents rapports nous procéderons au renouvellement du conseil d'administration

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents, je vous remercie.

Rapport d'activités

Le Président passe ensuite la parole aux salariés de l'OTI qui présentent le rapport d'activités 2022 et les projets 2023, chacun évoquant les dossiers dont il est en charge. Voir le rapport d'activités en annexe de ce compte-rendu.

le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Jacques GOUTTEBARGE, trésorier de l'association, propose à M. Colin expert-comptable de l'OTI de présenter le compte de résultat et le bilan au 31 décembre 2022.

COMPTE DE RÉSULTAT			
	2022	2021	Évolution
Chiffre d'affaires	32 707 €	26 867 €	+21,7% 📈
Subventions d'exploitation	591 671 €	468 238 €	+26,4%
Transferts de charges	783 €	668 €	+17,2%
Reprises sur provisions	0 €	0 €	
Autres produits d'exploitation	27 €	5 €	+440%
Total des produits d'exploitation	625 188 €	495 778 €	+26,1%
Achats consommés	10 128 €	992 €	+923,1% 📈
Charges de fonctionnement	360 202 €	278 143 €	+29,5%
Impôts et taxes	3 065 €	2 366 €	+29,5%
Charges de personnel	234 174 €	199 383 €	+17,4%
Dotations aux amortissements	21 321 €	21 813 €	-2,3%
Dotations aux provisions	0 €	0 €	
Autres charges d'exploitation	2 €	100 €	-98%
Total des charges d'exploitation	628 892 €	502 797 €	+25,1%
Résultat d'exploitation	-3 704 €	-7 019 €	+47,2%
Résultat financier	1 034 €	236 €	+338,1%
Résultat courant	-2 670 €	-6 783 €	+60,8%
Résultat exceptionnel	10 203 €	8 096 €	+26%
Résultat de l'exercice	7 533 €	1 313 €	+473,7%

Ensuite, M. Colin détaille le bilan 2022.

CHARGES	BP 2023	RECETTES	BP 2023
Achat de marchandises boutique	5 000 €	Boutique et billetterie	9 000 €
Editions Destinations	13 990 €	Adhésions	7 000 €
Editions OTI	2 400 €	Visites guidées et groupes	5 000 €
Site Internet Destination	3 520 €	SOUS TOTAL SUBVENTIONS CC OTI	602 925 €
Logiciels bases de données copieurs	19 202 €	CCVG	134 850 €
Animations	3 900 €		
Geocaching	22 200 €	CCMDL	290 000 €
Ingénierie (SADI Tourisme & Handicap)	5 500 €		
Actions promotion (salons, outils salons événementiel)	7 500 €	COPAMO	178 075 €
Actions communication (teasers vidéos, boost FB)	4 900 €		
Rencontres partenariales Eductours	2 000 €	PARTENARIAT CCVL & CCPA	42 644 €
Formation personnel	6 232 €	CCVL	22 272 €
Formation continue	2 800 €	CCPA	20 372 €
Autres charges externes (tel, comptabilité et expertise, entretien vélos, adhésions, fournitures, assurances...)	51 016 €	AUTRES SUBVENTIONS (Leader)	28 191 €
Salaires et traitements chargés	480 600 €		
Loyers, fluides	64 000 €		
TOTAL	694 760 €		694 760 €

Le budget prévisionnel est supérieur à l'année 2022 cependant n'est pas encore à la hauteur de l'ambition pour mettre en place les actions de développement touristique souhaitées. Nous souhaitons et espérons une montée en puissance pour les années à venir.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

Renouvellement des membres du bureau suivants : Jean Pierre Bailly, Brigitte De Rouville et Jacques Goutteborge arrivés en fin de mandat, et qui renouvellent leurs candidatures. Appel à candidature : aucune autre candidature supplémentaire ne se révèle.

M. Bailly, M. Goutteborge et Mme De Rouville sont réélus à l'unanimité.

Jean-Pierre BAILLY clôt la réunion en remerciant les collectivités qui soutiennent l'OTI, et invite les participants au verre de l'amitié.

Le conseil d'administration se réunit à huis clos et procède à l'élection des membres du bureau : résultat du vote : Jean Pierre Bailly, Brigitte de Rouville, Jacques Goutteborge, sont réélus au bureau de l'OTI aux côtés de Agnès Grange, Michel Gouget et Marc Coste.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est close à 19h45.

Le Président
Jean-Pierre BAILLY



Procès-Verbal rédigé le 27/04/2023